

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Castanet-Tolosan (31320)

Réponses de Veronique Maumy, au nom de la liste « ENGAGE(E)S POUR CASTANET »

– le 11/03/2020 à 15:29 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif gouvernemental annoncé lors de la présentation du plan vélo est de 9% en 2024 pour la part des déplacements vélos dans les déplacements quotidiens. Que proposez-vous pour mesurer sa progression ?

Dès le début de mandat, organiser un plan vélo local

-Nous vous proposons de mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

-Les usagers ont répondu à une enquête exhaustive afin de relier les inter-quartiers et inter-villes

- Prendre en compte le baromètre des villes cyclables (80 commentaires en 2017 et 129 commentaires en 2019)

[https://municipales2020.parlons-velo.fr/e/Castanet-Tolosan%20\(31320\)](https://municipales2020.parlons-velo.fr/e/Castanet-Tolosan%20(31320))

Seriez-vous très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité ?

Seriez vous favorable à une mesure comptage vélos/véhicules à moteur avant la réunion de l'action 4 sur plusieurs emplacement représentatifs.

Oui mais Comité vélo Trimestriel

Action n°2 : je suis indécis-e

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

– en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;

– en établissant un budget annuel de 350000 euros

Actuellement, il n'y aucun plan vélo pour la commune de CASTANET-TOLOSAN

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Si pas favorable à la mise en place vélo, quelle serait l'action palliative ? Introduire une roue d'amélioration continue.

L'étude et la mise en place d'un plan de déplacements incluant les mobilités douces est prévue dans notre programme
A l'issue le budget sera défini

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Le plan vélo sera prévu au sein de la délégation transport et mobilités douces.

Comité vélo Trimestriel

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Avec l'élu responsable des transports et le Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme pôle Environnement Aménagement du Territoire et Patrimoine.

Toute la municipalité doit être concernée. Par exemple la police municipale pour le respect des pistes cyclables (stationnement et chantiers), les représentants de la mairie dans les écoles et le collège pour l'éducation au vélo. Ajouter la coordination avec le SICOVAL.

Oui mais Comité vélo Trimestriel

Action n°5 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France.

Quelle est votre position par rapport à Velobs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?

OUI, si un module spécifique est prévu dans la formation CDG31

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°6 : je suis indécis-e

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : –En établissant un budget annuel de 350000€

Ce budget sera attribué aux investissements cyclables à l'échelle de l'agglomération.

le budget annuel d'au moins de 350000€ si par contre il n'est pas interdit de le réévaluer s'il est insuffisant pour tenir les objectifs décidés lors du comité de l'action 4. Sécuriser les traversées d'intersection. Supprimer les angles droits.

1/ Création d'une piste cyclable sur la RD 79 avec un encoffrement au pont de l'écluse de VIC pour piétons et vélos afin de rejoindre la zone Industrielle de VIC les Graves ensuite qui sera prolongée par le CD31 pour rejoindre le Réseau Express Vélo Escalquens Seilh.

2/ Réfection de la voie entre le canal du Midi et la sortie du pont sous l'autoroute des 2 mers.

3/ Réfection de la piste cyclable Rue des Peupliers, Avenue Marie LAURENCIN et Boulevard des Genêts. (fait partie du Schéma directeur cyclable SICOVAL)

4/ Rue de Gironis bande cyclable en contre sens situé à droite, la mettre à gauche et sécurisé par une bordure béton, afin d'éviter que les cyclistes traversent la rue au niveau du chemin Riou Peyre et retraverse au niveau du rond point au niveau de l'ancienne poste.

5/ Établir des bandes cyclables sur les trottoirs conflictuels afin de séparer les cycles des piétons, dans le respect des recommandations du CEREMA.

Êtes-vous favorable à revoir à la hausse le budget cyclable actuel ? A quel niveau ? A publier un bilan annuel, transparent et vérifiable des investissements qui auront été réalisés pour le vélo, ainsi qu'un programme prévisionnel en début de chaque année ?

Plan et budget à définir

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Entre les groupes scolaires DAMASE AUBA, DANTON CAZELLES, FRANÇOISE DOLTO, LES FONTANELLES et Le collège JEAN JAURÈS

Entre les zones urbaines et la zone industrielle de VIC

Tous les lieux culturels de CASTANET-TOLOSAN

Dans le respect des recommandations du CEREMA

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Oui mais Etude à mener

Action n°8 : je suis indécis-e

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Avec tous les nouveaux logements de CASTANET-TOLOSAN

Dans le respect des recommandations du CEREMA

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

A étudier , A confirmer

Action n°9 : je suis indécis-e

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Avec la gare d'ESCALQUENS

PECHABOU

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Etude et projet à mener avec l'intercommunalité.

Action n°10 : je suis indécis·e

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Il sera nécessaire de prendre connaissance du plan vélo du gouvernement

Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Matérialiser la traversée des carrefours par les pistes cyclables par un marquage au sol visible et non glissant

Actuellement très peu de marquage au sol, les seuls sont peu visible.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? A quelle échéance ?

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**Action n°12 : je suis indécis·e**

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Mettre le vélo au cœur du centre-ville en le réaménageant en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés.

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement, qui laisse plus de place aux modes de déplacements actifs ?

Quelle sera la place du vélo dans le futur plan d'aménagement de la ville que vous proposez ?

À quelle échéance ?

Nous proposons ainsi de mettre en place des boucles de circulation (l'entrée et la sortie d'un quartier en véhicule motorisé se fait par le même côté, rendant le transit à travers le quartier impossible) et des zones piétonnes dans le centre-ville.

Ceci permettra de plus de créer des zones de convivialité.

Transformer en zone mode actif :

-la Rue du Stade, l'avenue Edouard HERRIOT (entre la RD813 et Rue Santa Lucia di Piave).

-La rue de Labège entre RD813 et La rue Santa Lucia di Piave.

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement, qui laisse plus de place aux modes de déplacements actifs ?

Quelle sera la place du vélo dans le futur plan d'aménagement de la ville que vous proposez ?

À quelle échéance ?

Êtes-vous prêt à examiner un projet de réaménagement: Oui

Action n°13 : je suis indécis·e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Création d'une zone tampon de sécurité à chaque passage piétons (sas vélo)

Supprimer feux tricolores de rappel (les petits feux tricolores) afin d'obliger les automobilistes à respecter les sas vélo

Êtes-vous favorable à mettre en place ces mesures ? Dans quels quartiers ? A quelle échéance ?

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville Oui

Action n°14 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Continuer à adhérer à l'association Rallumons l'étoile (mise en place d'un RER) qui nous donne un plein d'espoir dans le développement des transports collectifs et rationnels

Action n°15 : je suis indécis·e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre en place des radars pédagogiques rue de GIRONIS, aux abords des groupes scolaires DAMASE AUBA, DANTON CAZELLES

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Augmentation des zones de circulation à 30 km/h

Action n°16 : je suis indécis·e

Transformer en zone piétonne -la Rue du Stade, l'avenue Edouard HERRIOT (entre la RD813 et Rue Santa Lucia di Piave).
-La rue de Labège entre RD813 et La rue Santa Lucia di Piave.
Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?.

A étudier

Action n°17 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. et le stationnement sur les passages piétons et à moins de 5 mètres

Il faut que la famille puisse amener ses enfants

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux arrêts de bus TISSEO, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°19 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

La réunion du 9 décembre 2019 avec le maire de Castanet-Tolosan, la directrice du cabinet du maire, le Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme pôle Environnement Aménagement du Territoire et Patrimoine, la cheffe de la police Municipale et les associations (vélos et quartiers)

Ensemble nous avons défini le modèle d'arceau vélo et les emplacements.

La promesse de la mise en place : le premier semestre 2020

Action n°20 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Action n°21 : je suis indécis·e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

N'ayant aucun réparateur vélo dans la commune, il serait souhaitable de vérifier les vélos des usagers de CASTANET-TOLOSAN, par l'antenne 2p2r castanet, afin de rouler en toute sécurité.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

A travailler en transverses avec les associations existantes

Promouvoir une culture vélo

Action n°22 : je suis indécis·e

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

L'apprentissage du vélo à l'école et L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), parce que les enfants sont les cyclistes de demain et prescripteurs de leurs parents.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ? sécurité

A étudier avec les directeurs d'écoles

Action n°23 : je suis indécis·e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Le retour d'une police municipale se déplaçant en vélo ?

Impossible: pente à 25 %

Police municipale à vélo: Déjà partiellement en place

Action n°24 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Trop de densité de circulation aux heures des écoles

Action n°25 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Dimanche de printemps ou d'été

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totally, partiellement ? A quelle échéance ?

Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Au moment du Festi'jeunes

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Faire respecter aux chantiers les pistes cyclables et trottoir. Veillez au nettoyage des routes : les coulées de bétons sont un problème.

Commentaires généraux

Le mode de transport vélo est à insérer dans un plan général de mobilité.

Castanet se situant aux portes de Toulouse, je pense que les transports en commun et la voiture pour des raisons de commodités et facilités resteront les modes de transport priorités afin de se rendre sur son lieu de travail, externe à notre commune, ou véhiculer des personnes jeunes ou moins jeunes à mobilité réduite.

Ne perdons pas de vue non plus que "la mère de famille" est dans la vie active et a souvent à charge vie familiale et vie professionnelle à mener de front, la voiture restant de ce fait le mode de transport le plus approprié à ses déplacements obligatoirement devant être rapides et efficaces.

Je reste toujours à votre écoute afin de trouver des pistes de réflexion et d'amélioration.

Bien cordialement,

Véronique Maumy